



Bonjour et Bienvenue à la Crèche communale

« Le Chabo'T » de Fosses-la-Ville ☺

Chers parents,

Vous avez choisi de nous confier votre enfant et nous sommes très heureux de l'accueillir. Son entrée représente pour lui et certainement pour vous également, un important changement de vie et une nouvelle organisation.

Afin que cette nouvelle aventure soit la plus harmonieuse pour tous, nous vous invitons à lire attentivement le projet pédagogique et le règlement d'ordre intérieur. Sachez également qu'à tout moment, il vous est possible de nous interpeller pour toutes informations pratiques ou pédagogiques complémentaires.

Bon séjour parmi nous.

L'équipe du Chabo'T



Empreintes laissées sur les murs intérieurs de la crèche par les enfants que nous avons accompagnés à grandir.

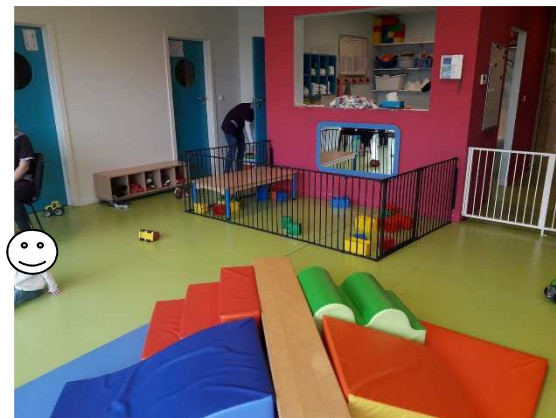
NB : Projet pédagogique en cours d'approbation par l'ONE et notre CA

1. INFORMATIONS PRATIQUES

1.1 Capacité :

La crèche est autorisée et agréée pour une capacité de 24 enfants.

Elle est organisée en 2 sections verticales de 12 enfants : la section des Touch Chats Tout (TCT) et la section des Chats Touilleurs (CT).



La verticalité consiste en l'accueil d'enfants de tous âges dans la même section. Ainsi les sections se composent de petits, de moyens et de grands enfants. Nous y voyons un intérêt pour la qualité de la prise en charge individuelle des enfants.

Pour s'occuper de vos bambins et de la tenue des dossiers administratifs, notre équipe est constituée de 7 puéricultrices, d'une infirmière, d'une assistante sociale, d'une technicienne de surface, d'une cuisinière et d'une directrice.

1.2 Communication :

Numéros de téléphone :

- Direction, Infirmière et Assistante sociale : 071/77.25.75
- Direction : 0476/97.24.41
- Sections : 071/85.00.93

Adresses mail :

- Direction : creche@fosses-la-ville.be
- Infirmière : infirmierecreche@fosses-la-ville.be
- Assistante sociale : ascreche@fosses-la-ville.be

1.3 A apporter à la crèche

Pour les soins :

- un thermomètre **rapide** ;
- langes : ils sont à déposer et à renouveler par vos soins dans le meuble fuchsia situé dans le couloir entre les deux espaces vestiaires des sections. En cas de besoin, la crèche dispose d'une réserve de langes. Ils seront facturés mensuellement au prix de 1 euro par lange.
- crème de change de type dermocreme, inotyol ou mytosil. Les crèmes contenant des médicaments ne sont pas acceptées. L'administration du daktozin est soumise à prescription médicale.
- un antipyrétique (paracétamol uniquement), en suppositoire ou sirop ;
- une boîte de sérum physiologique ;
- une tenue de change complète (à adapter régulièrement en fonction de la taille et de la saison) ;
- 1 rouleau de grands sacs biodégradables (20L) et 4 rouleaux de petits sacs biodégradables (5L). L'objectif est de mettre les vêtements souillés dedans et de limiter la consommation de plastique.

Pour le dodo :

- un doudou qui fait l'aller-retour maison-crèche (peluche, t-shirt de maman) ;

- une tétine (si habitude de l'enfant) restant à la crèche ;
- une gigoteuse ;

Pour les repas :

- 2 grands biberons nominatifs qui resteront à la crèche ;
- eau en bouteille pour les biberons. Un point d'attention est à avoir quant au fait que les bouteilles d'eau doivent être consommées dans les 24h. Il est peut-être plus judicieux selon la situation de votre enfant de prévoir des petites bouteilles.
- boîte de lait pour les enfants dont la nourriture principale est le lait ;
- dosette de poudre de lait nominative avec une étiquette informant pour combien de ml la dosette est prévue. Veillez à renouveler régulièrement la poudre (péremption : 15 jours) ;
- un petit récipient à couvercle (type Tupperware) nominatif, pour pouvoir reprendre le goûter de votre enfant s'il ne l'a pas reçu à la crèche ;

Tenue vestimentaire :

- des pantoufles à semelles molles (de type bobux) ou des chaussettes antidérapantes ;
- crème solaire, chapeau et langes d'eau par beau temps ;

Divers :

- Un carnet de vie (petit cahier A5 décoré si souhaité ;))

Il s'agit d'un carnet que nous envisageons comme un « souvenir » du passage de l'enfant à la crèche. Des photos et des anecdotes y seront donc régulièrement apposées afin de partager aux parents quelques moments de vie vécus en crèche.

Si les parents le souhaitent, ils peuvent également nous partager des moments vécus, en dehors de la crèche.

- 2 grandes photos que nous plastifierons : une pour la section et une pour le casier extérieur.

NB :

- Merci de **veiller régulièrement au réassort** en langes, produits de soin et vêtements nécessaires à votre enfant.

- **Le carnet ONE de votre enfant doit toujours être dans le sac ou le casier de votre enfant**
- Le matin, nous vous remercions de bien vouloir sortir les effets personnels de votre enfant et de les donner aux puéricultrices.

Planning de fréquentation

Chaque mois, vous recevrez un calendrier de fréquentation pour le mois suivant. Celui-ci est à rendre pour le 20^{ème} jour du mois en cours, pour la fréquentation du mois suivant. Les modalités de fonctionnement à ce niveau sont décrites dans le ROI. Pour plus de précision, nous vous invitons à vous y référer.

Tableau le 11/03/2021 (11/03/2021 14h43 n° 62)

File View Help



FICHE DE PRESENCES																																			
01 02 03 04 05 06 07							08 09 10 11 12 13 14							15 16 17 18 19 20 21							22 23 24 25 26 27 28							29	30	31					
Du 01/03/2021	au 31/03/2021	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	CyC	Pris				
		07	07	07	07	07	07	07	07	07	07	07	07	07	07	07	07	07	07	07	07	07	07	07	07	07	07	07	07	20	21				
		00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00						
		17	15	17	17	17	17	15	17	17	17	17	15	17	17	17	17	15	17	17	17	17	15	17	17	17	17	15							
		30	30	00	30	30	30	00	00	30	30	30	00	00	30	30	30	00	00	30	30	30	00	00	30	30	30	30	00						

Une garde supplémentaire commence au plus tôt à 8h et ne peut dépasser 17h

20 jours de congés sont autorisés par année civile

3 jours d'absence par trimestre justifiés par un mot de votre part sont également acceptés

Les justificatifs sont à remettre le 1er jour de la réfréquentation de votre enfant

En cas d'absence:

Il est important de rappeler qu'il faut avertir les sections avant 9h (071/85.00.93)

Ce calendrier est à me remettre avant le 20 de chaque mois au plus tard

(même s'il n'y a aucune demande ou modification).

DATE ET SIGNATURE

Au 11/03/2021 : CyC = congés contractuels Pris = congés pris

1

Page 34: end of report.

Taper ici pour rechercher



2. LA FAMILIARISATION

Lorsqu'un enfant et ses parents arrivent à la crèche, il nous semble important de **prendre le temps**.

Prendre le temps pour se familiariser avec les lieux, le personnel, les autres enfants, les pratiques pédagogiques.

Prendre le temps pour échanger des informations importantes sur le rythme global de l'enfant.

Prendre le temps pour qu'une relation de confiance s'établisse entre tous les partenaires.

Prendre le temps pour que chacun se sente bien.

Pour faciliter la transition maison-crèche, un folder vous sera transmis +/- 2 mois avant l'entrée en crèche, afin de vous aider à préparer cette transition. Pour une prise en charge optimale et adéquate, il est important pour votre enfant qu'il puisse s'endormir seul (dans la mesure du possible) et qu'il accepte de boire au biberon. Des adaptations sont possibles en fonction de l'âge (emmaillotage, portage en écharpe, ...)

Pour atteindre ces divers objectifs, nous vous proposons la **formule de familiarisation suivante** :

Elle débute 8 jours ouvrables avant l'entrée effective de l'enfant à la crèche. Cette formule se veut flexible et adaptable aux besoins de chacun.

- 1^{er} jour : 1 heure avec le ou les parents,
- 2^{ème} jour : idem
- 3^{ème} jour : idem
- 4^{ème} jour : 1 heure seul
- 5^{ème} jour : 2 heures seul (9h-11h)
- 6^{ème} jour : 2 heures seul (9h-11h)
- 7^{ème} jour : petite matinée (9h-12h)
- 8^{ème} jour : petite journée (9h-15h)

La familiarisation est limitée à la présence de 2 adultes maximum.

L'horaire est mentionné à titre indicatif. Il est très souvent suivi. Néanmoins, il peut être modifié en raison d'impératifs relatifs à la crèche ou aux parents.

Dans la mesure du possible, c'est la référente de l'enfant qui assurera l'accueil et la familiarisation de votre enfant.

Durant cette période de familiarisation, l'équipe vous demandera de compléter **un carnet d'habitudes**. Celui-ci nous servira de guide par la suite. Veillez donc à ce qu'il soit le plus complet possible.

Vous rencontrerez aussi l'équipe encadrante (direction – AS et infirmière) qui vous transmettra le dossier administratif et qui vous expliquera les modalités de notre fonctionnement.

3. L'ALIMENTATION

Lors de l'entrée en crèche de votre enfant, nous vous demandons de préciser son régime alimentaire. Par la suite, afin de garantir la continuité maison-crèche, nous vous demandons d'informer la référente de tous changements éventuels ;)

Pour les plus petits, nous comptons sur les parents pour initier la **diversification alimentaire**. Durant les premiers instants de cette diversification, les parents informent l'équipe de la prise ou non du repas de la crèche en fonction du menu affiché. Si l'enfant ne peut recevoir le légume du jour, les parents apporteront alors eux-mêmes le repas de leur enfant. Celui-ci arrivera congelé à la crèche.

Il en sera de même en cas **d'allergie alimentaire**, attestée et confirmée par votre médecin. Les parents apporteront le repas congelé le jour où l'enfant ne peut recevoir le menu proposé. La congélation répond à une mesure d'hygiène imposée par l'ONE.

En revanche, si pour des raisons autres que médicales, vous souhaitez que votre enfant ne reçoive pas un aliment, celui-ci ne sera pas remplacé.

A ce sujet, nous attirons votre attention sur le fait que pour être apprécié par un enfant, un aliment doit être proposé entre 5 à 10 fois.

Le **déjeuner** est pris à la maison.

Concernant les **biberons de lait**, la crèche prend en charge financièrement la poudre de lait : Nan Pro 1^{er} âge. Si c'est le lait habituel de l'enfant, les parents achètent une boîte de lait et rendent la souche à la direction qui fera un remboursement par virement. Les parents fourniront le lait sous forme de dosette nominative, avec les mls. Un décompte sera établi par le personnel.

L'**eau** proposée aux enfants est l'eau du robinet. Uniquement pour les biberons, l'eau en bouteille apportée par vos soins sera utilisée.

Le **dîner mixé viande-poisson ou sans viande-poisson** est habituellement composé de 120 gr de PDT ; 120 gr de légumes et 15 gr de protéines. Les quantités seront adaptées en fonction de l'appétit de votre enfant (315gr : 150gr PDT - 150gr légumes et 15gr de protéines)
Une à deux cuillères à café d'huile (olive, maïs, colza, tournesol) sera ajouté au repas de légumes.

Le **dîner écrasé ou en morceaux** est composé de 100 gr de féculents, 100 gr de légumes et 30 gr de protéines. Les enfants mangent dans des assiettes en porcelaine et boivent dans des verres en verre. Les quantités seront adaptées en fonction de l'appétit de votre enfant (jamais plus de 30g de protéine).

Des fruits frais sont proposés comme dessert.

Le **goûter mixé (panade de fruit)** est composé de 220gr de fruits frais.

Aucun biscuit n'est ajouté aux fruits. Si nécessaire, nous pouvons ajouter de la mie de pain.

Si l'enfant rencontre des difficultés pour prendre sa panade, nous pourrions essayer avec des fruits cuits.

Le **goûter des plus grands** est constitué d'un fruit, d'un produit laitier et d'un féculent. Le lait donné est du lait entier.

Tous les repas sont préparés à la crèche par notre cuisinière.

Les **menus** sont affichés chaque mois sur les valves de chacune des sections.

Exemple de menu

	DINER BB	GOUTER BB	DINER GD	GOUTER GD
lundi 01 mars	PDT fenouils américain nature	Banane Pomme Poire	purée compote saucisse poires	pomme galette de riz crème vanille
mardi 02 mars	PDT chou-fleurs thon	Banane Poire	riz chou-fleur thon pommes	poire céréales lait
mercredi 03 mars	PDT carottes poulet	Banane Poire Pomme	purée-carottes œufs durs raisins secs	poire flocons d'avoine
jeudi 04 mars	PDT brocolis bœuf	Banane Pomme	pâtes brocolis jambon ananas	banane gâteau au yaourt
vendredi 05 mars	PDT salsifis poisson blanc	Banane Pomme Kiwi	pd salsifis crème poisson blanc pêches	kiwi tartine choco maison lait
	DINER BB	GOUTER BB	DINER GD	GOUTER GD
lundi 08 mars	PDT épinards porc	Banane Pomme Poire	hachi parmentier épinards bananes	pomme petits beurres morceaux de fromage
mardi 09 mars	PDT potirons poisson blanc	Banane Poire	purée potiron soupe ananas	poires pain perdu
mercredi 10 mars	PDT champignons frais poulet	Banane Pomme pêches	pâtes grecques poêlée champignons frais poulet pommes	pêches riz au lait
jeudi 11 mars	PDT pois et carottes bœuf	banane pomme poire	semoule pois et carottes bœuf poires	ananas tartine confiture lait
vendredi 12 mars	PDT céleri rave thon	banane pomme	Purée de céleri rave thon raisins secs	bananes flocons d'avoine

Les gâteaux d'anniversaire

Afin de fêter avec l'enfant et ses copains son anniversaire, les parents sont autorisés à apporter un gâteau. Un 4/4 est souvent bien apprécié par tous les enfants. Ils devront prévenir l'équipe une semaine au préalable. La crèche ne pourra nullement est portée responsable en cas d'intoxication alimentaire.

L'allaitement

Toutes les mamans qui souhaitent allaiter à la crèche sont les bienvenues. Un local peut être mis à votre disposition lors de votre passage.

Nous pouvons également donner du lait maternel au biberon si c'est votre projet.

4. LES RYTHMES A LA CRECHE

Respect du rythme de sommeil

Les siestes sont proposées suivant l'état de fatigue de l'enfant. C'est sur base de l'observation de l'enfant et des manifestations des signes de fatigue que la puéricultrice le couchera.

Nous pratiquons « l'emballage » si nous estimons que cela peut « rassurer » l'enfant et lui servir de contenant émotionnel.

Des pratiques telles que le portage en écharpe peuvent également être proposées. Ces pratiques seront mises en place en concertation avec les parents.

Nous souhaitons insister sur le fait que le rythme de sommeil/veille peut être différent de celui de la maison. L'enfant est davantage « intéressé » par les copains et les jeux mis à disposition et manifeste donc moins sa fatigue.

L'enfant est couché dans un lit cage (toujours le même), dans un sac de couchage (couverture interdite), avec son doudou et sa tétine (si nécessaire). Nous veillerons à ritualiser ces moments de coucher.

D'un point de vue pratique, nous disposons de deux chambres de 4 lits cage et d'une chambre de 8 lits cage.

2 lits cage peuvent également être disposés en section pour accueillir les plus petits qui arrivent à la crèche. Il s'agit là d'une mesure de prévention contre la mort subite du nourrisson.

Respect du rythme alimentaire

Les biberons sont donnés à la demande de l'enfant. L'allaitement maternel est envisageable, à la demande des parents. Le passage au biberon doit cependant être anticipé et initié avant l'entrée effective en crèche (si le lait maternel est donné au biberon bien sûr).

Les repas du midi et du goûter sont proposés, soit à la demande, soit en respectant un intervalle approximatif de 4h entre 2 repas.

Les repas sont donnés dans les bras des puéricultrices afin de favoriser « un moment privilégié de communication et d'attention » avec la référente. Il passera à un repas à table en petit groupe lorsque nous le sentirons prêt en termes d'intérêt et de motricité fine.

Respect du rythme de développement moteur

Au « Chabo'T », nous favorisons l'acquisition libre des postures.

Les bébés sont déposés par les puéricultrices en position dorsale. De cette manière, ils peuvent observer leur environnement, découvrir leurs mains, leurs doigts, puis la variété subtile des mouvements possibles. Ainsi, ils peuvent bouger leurs membres et attraper les différents jouets déposés près d'eux par les puéricultrices.

Les puéricultrices veilleront à l'acquisition libre et autonome des postures. Elles ne mettront donc pas un enfant dans une posture qu'il n'a pas acquise par lui-même. Un enfant ne sera pas mis assis si celui-ci ne le fait pas seul. Idem pour la marche. Nous ne mettrons pas un enfant debout si celui-ci ne sait pas le faire par lui-même. Nous ne le tiendrons pas non plus pour l'aider à faire ses premiers pas. Nous l'encouragerons, le soutiendrons, le féliciterons et respecterons son rythme d'acquisition.

Des modules de psychomotricité leur sont également proposés afin de développer leur motricité globale et leur offrir des terrains d'aventure variés et diversifiés. Ces modules sont proposés et disposés de façon à respecter les normes de sécurité et le développement de chacun.

Respect du stade de développement cognitif

Nous observons très régulièrement les enfants et tentons de leur offrir des espaces de jeux diversifiés et adaptés à leurs niveaux d'apprentissage et de développement.

Respect du stade d'acquisition de la propreté

Tout comme l'acquisition de la marche et du langage, nous respecterons le temps nécessaire dont il a besoin afin de maîtriser son besoin d'uriner et d'aller à selles.

A la crèche, nous considérons l'enfant comme acteur principal de cet apprentissage. L'enfant devient propre lorsqu'il a atteint une certaine maturité neurophysiologique et psychologique. Nous lui montrons notre intérêt, nous l'accompagnons et nous lui faisons confiance. L'essentiel pour son épanouissement est qu'il soit fier de grandir dans son corps et dans sa tête.

Concrètement parlant, nous suivons le rythme de l'enfant et nous nous adaptons à lui. Nous souhaitons évoluer main dans les mains avec les parents.

Il est aussi très fréquent qu'il y ait « plus d'accidents » à la crèche parce que les enfants sont davantage « occupé » ou que ce n'est pas encore une habitude pour eux.

5. L'AUTONOMIE

L'autonomie est une valeur essentielle de notre projet pédagogique.

La représentation que l'équipe du « Chabo'T » en a est la suivante :

« Permettre à l'enfant d'expérimenter par lui-même, son corps, sa mobilité, son espace moteur et relationnel et ce à son propre rythme ».

Nous souhaitons soutenir l'enfant, reconnaître son potentiel et l'amener à avoir confiance en lui et en ses capacités. Une bonne confiance de base lui donnera une estime positive de lui-même.

Concrètement, comment accompagnons-nous l'enfant vers cette autonomie ?

5.1 Favoriser la motricité

Le développement de la motricité de l'enfant se fait spontanément depuis sa naissance. Ce développement ne nécessite pas un réel « apprentissage ».

Il suggère simplement aux adultes d'offrir à l'enfant un environnement stimulant lui permettant de faire des expériences tout en l'incitant à se mobiliser.



Dans ce contexte, il est fréquent que les puéricultrices s'asseyent sur une chaise. C'est un moyen pour elle d'être davantage dans l'observation et de ne pas interrompre les jeux spontanés des enfants.

Pour les plus petits

Position dorsale favorisée

Dans notre crèche, la position dorsale est privilégiée. Il s'agit d'une position d'ouverture qui procure une grande stabilité et liberté de mouvement à l'enfant.

Dans cette position, l'adulte peut plus facilement lire et comprendre les expressions émotionnelles de l'enfant.

Petit à petit, l'enfant se met à se mouvoir et dans un mouvement répété de balancier se retrouve sur le ventre.

Position ventrale

L'enfant se met à ramper et à explorer son environnement proche et éloigné.

Ses essais-erreurs continus lui permettent petit à petit de se mettre à 4 pattes et d'arriver en position assise, puis en position debout.

Notre équipe souhaite attirer votre attention sur la nécessité de laisser l'enfant évoluer à son propre rythme. Il a besoin de toutes ces positions intermédiaires. Les essais-erreurs servent d'entraînement et permettent à l'enfant de se muscler et de développer sa tonicité. Ils lui permettent également d'éviter les chutes parce qu'il aura expérimenté toutes ces positions intermédiaires.

Activités qui favorisent l'autonomie :

- Privilégier un accueil qui respecte le stade de développement moteur de l'enfant. Ouverture de la barrière dès que l'enfant peut se déplacer à 4 pattes.
- Appeler l'enfant et l'inciter à se déplacer par lui-même pour aller se changer, manger ou aller au lit.
- Utiliser l'escalier lors des changes et inviter l'enfant à monter par lui-même.
- Inviter les enfants à aller chercher les jeux avec l'adulte et à les ranger à certains moments donnés.

L'évolution est un cheminement propre, l'équipe veille à respecter le rythme mais aussi les spécificités de chaque enfant dans son apprentissage de l'autonomie.

Pour les plus grands,

Activités qui favorisent l'autonomie dans un esprit de continuité :

Lors des repas :

- inviter l'enfant à rejoindre sa place par lui-même ;
- inviter l'enfant à prendre son bavoir et à le positionner autour de son cou ;
- inviter l'enfant à utiliser sa propre cuillère (quitte à l'aider avec une seconde) ;
- idem pour son verre d'eau
- proposer à l'enfant d'utiliser le gant de toilette et de se laver la bouche et les mains ;
- enfin, l'inviter à aller mettre par lui-même son gant de toilette et son bavoir dans le bac à linge sale.

5.2 Favoriser la confiance en soi

Les puéricultrices attachent une importance particulière à offrir un espace sans interdit. Tout est propice à expérimentation.

« Nous ne faisons pas à la place de l'enfant mais nous l'incitons à croire en lui et en ses compétences, tout en lui donnant le temps d'y arriver ».

5.3 Mettre des mots sur les émotions

Les puéricultrices mettent des mots sur les émotions des enfants. Elles reconnaissent leur douleur, leur peur. Elles contiennent physiquement, émotionnellement, en respectant la proximité nécessaire. Parfois, à distance, parfois à hauteur, de façon rapprochée.

6. LES COINS PERMANENTS et EVEIL SENSORIEL

« Jouer est essentiel au développement de l'enfant. Jouer aide à grandir, à découvrir le monde, à apprivoiser ses peurs, à se construire, à vivre ensemble, à créer... »

L'expérimentation :

Un de nos objectifs à la crèche, qui a déjà été évoqué, est de proposer aux enfants des jeux qui invitent à l'**expérimentation**. C'est pourquoi, nous veillerons à varier les textures, les couleurs, les tailles, les formes, les densités des jouets présentés.

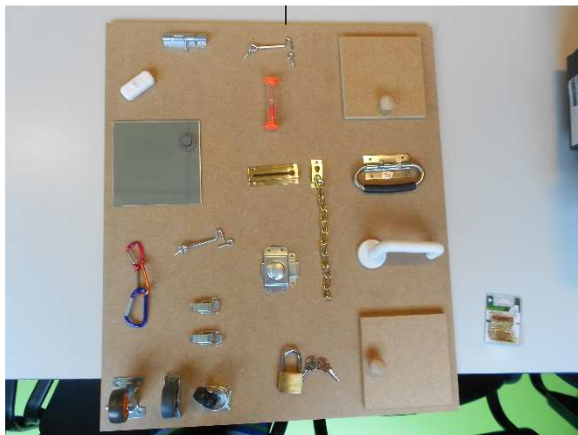
Nous proposons également divers terrains psychomoteurs permettant aux enfants de développer leur motricité globale. Ces terrains sont proposés dès le plus jeune âge et sont modulables en fonction du stade de développement de l'enfant.

Dans un esprit de continuité, *des coins permanents* ont été aménagés dans les deux sections. On y trouve donc :

- Un espace parc pour les plus petits ;
- Un coin doux qui sert d'espace repos, d'espace d'accueil et d'espace lecture.
- Un coin psychomoteur
- Des espaces jeux symboliques (dinette, véhicules, poupées, déguisements,)

Les jouets sont changés une fois par semaine. De cette manière, un enfant peut retrouver le lendemain, un jeu avec lequel il avait pris du plaisir la veille par exemple.

Des activités d'éveil sensoriel sont proposées de façon permanente ou ponctuelle. A titre d'exemple, notons : les panneaux sensoriels, la plasticine, les activités artistiques, les bacs à riz ou les bacs à eau, de la cuisine, ...L'objectif étant toujours l'expérimentation et l'œuvre collective plutôt qu'individuelle.





L'accessibilité des espaces extérieur est importante pour nous. Lorsque le temps le permet, l'accès à l'extérieur est constant et quotidien. L'enfant est donc libre de circuler entre l'intérieur et l'extérieur en fonction de son intérêt. Nous invitons donc les parents à vêtir leur enfant de façon à ce que celui-ci puisse expérimenter dès son plus jeune âge cet espace.

Des balades sont également parfois proposées pour découvrir la nature environnante (animaux et bois).



Collaboration extérieure

Les jeunesses musicales de Namur :

Des activités d'éveil musical sont proposées une fois par mois aux enfants. Ces activités sont proposées à tous les enfants présents et éveillés des deux sections et ce y compris les bébés.

Collaboration avec une conteuse :

Une conteuse propose une animation autour de sa boîte magique et une ouverture aux livres. Cette animation est proposée 2 fois par an.



Théâtre à la crèche :

En collaboration avec l'ONE, nous bénéficions d'une représentation théâtrale, spécifique pour les tout petits 1fois tous les 2 ans.



Semences d'Art : Présentation de leur spectacle « Migrations » Octobre 2020

Une matinée à la ferme :



Pour la découverte des animaux et de la nature sous un autre angle, nous proposons une sortie à la ferme 1 à 2 fois par an.

Collaboration avec la bibliothèque provinciale :

Mise à disposition de 25-30 livres tous les trimestres et renouvellement de ceux-ci.

En fonction de nos projets, les animations décrites ci-dessus peuvent être modifiées.

7. LA VERTICALITE

Depuis le mois d'août 2019, nous avons fait le choix d'une organisation verticale. Avec l'équipe, nous voulions vous partager nos observations depuis cette réorganisation.

- Les sections sont plus calmes ;
- Le rythme propre de chaque enfant est davantage respecté. Les grands ne doivent plus se calquer à un horaire fixe de sieste.
- Les enfants et les puéricultrices ne sont plus confrontés aux enjeux de séparation à la mi-course, puisque les passages d'une section à l'autre sont supprimés ;
- Les petits prennent plaisir à observer et à imiter les plus grands ;
- Les grands sont davantage responsabilisés et font attention aux plus petits ;
- La présence des enfants au cours d'une journée est mieux répartie. Cela augmente considérablement la disponibilité des adultes et renforce la qualité de la relation entre la puéricultrice et l'enfant ;
- Davantage de continuité : repères des lieux et des visages. La communication avec les parents en est améliorée et la qualité de l'encadrement aussi puisque la puéricultrice suit l'enfant de l'entrée à sa sortie ;
- Les puéricultrices sont moins dans le rush en septembre et janvier. Les entrées sont maintenant réparties sur les deux sections. La disponibilité de l'adulte est donc plus importante ;
- Le travail de la puéricultrice est plus complet puisqu'elle est en contact avec toutes les tranches d'âge ;

Afin de répondre aux besoins de tous les enfants, l'aménagement des sections est un défi que nous essayons de relever au mieux et au quotidien. Des réaménagements sont donc très régulièrement observés afin qu'ils soient le plus enrichissants et adéquats pour tous.

Afin de répondre aux besoins des plus grands, des activités sensorielles variées ont été mises en place en extérieur de la section. Il arrive aussi que le couloir soit investi par des petits vélos, des pousse-pousses,

Encore en chantier, l'aménagement des espaces repas. Tantôt en dehors de la section, tantôt dans le couloir, tantôt dans le grand parc de section, tantôt dans le hall des sections, ou à la buanderie, ... Cette organisation nous mobilise fréquemment.

8. LA COMMUNICATION

Puéricultrice- enfant

L'idée de « mettre des mots » sur les émotions de l'enfant ;

L'inciter à dialoguer, à dire les choses plutôt que les faire comprendre autrement ;

L'inciter à utiliser le langage pour verbaliser ses besoins ;

Sont pour nous des objectifs que nous trouvons essentiels.

Equipe-parents

Pour accueillir l'enfant, un dialogue permanent avec les parents autour de son bien-être est indispensable au fil du temps. Ce dialogue doit reposer sur un lien de confiance et de respect mutuel. Les échanges avec les parents autour de l'enfant enrichissent notre collaboration pour s'adapter au mieux à ses besoins.

Rencontre lors de la familiarisation

Lors de la familiarisation, une rencontre est proposée entre les parents et l'équipe encadrante (direction, infirmière et AS) afin de pouvoir faire connaissance et d'expliquer le fonctionnement propre à la crèche. Nous y voyons l'opportunité pour les parents de « déposer leurs émotions » et d'axer l'accueil autour de cet axe de confiance.

Temps de rencontre informelle (matin et soir)

L'arrivée de l'enfant le matin de même que son départ plus tard dans la journée sont des moments où se passe le relais, des parents à la puéricultrice et de la puéricultrice aux parents. Nous apportons un soin particulier à ces moments de transition afin d'assurer la continuité entre les lieux de vie de l'enfant afin que ces passages ne soient pas vécus comme des ruptures. Ces temps de séparation ou de retrouvailles sont des moments de parole, d'écoute et de dialogue entre la puéricultrice, le parent et l'enfant ...

Les réunions entre l'équipe et les parents

Les parents souhaitent parfois nous questionner sur certains sujets ou nous parler de difficultés qui demandent davantage de temps et d'intimité. Dans ce cas, nous leur proposons un moment de rencontre particulier afin d'être davantage disponibles pour les écouter.

Nous avons également un rôle de prévention à jouer. Nos observations de l'enfant au quotidien nous amènent parfois à nous poser des questions à son sujet. Nous réfléchissons alors en équipe à la façon d'en parler avec ses parents.

Goûter de la crèche

Chaque année, nous organisons un goûter, le dernier vendredi du mois d'août. C'est l'occasion pour notre équipe :

- d'une part, d'accueillir les nouvelles familles qui fréquenteront la crèche à partir du mois de septembre. Nous considérons que c'est une belle occasion de les inclure dans la vie de notre crèche. Ils pourront ainsi rencontrer l'équipe et faire connaissance avec d'autres parents.
- Et d'autre part, de dire au revoir aux enfants et parents qui quittent notre infrastructure.

9. L'ACCUEIL DE L'ENFANT A BESOINS SPECIFIQUES

« Notre fils avait un mois lorsque nous avons appris qu'il avait une anomalie cérébrale. Comment son développement allait-il se poursuivre ? Personne ne pouvait le prédire. A cause de sa santé fragile et de nombreuses hospitalisations, le médecin nous conseillait de ne pas le mettre dans un milieu d'accueil ordinaire. Nous devions revoir nos plans. Nous avons décidé qu'il serait préférable que je ne retourne pas travailler et que j'assure sa prise en charge à la maison. Les contacts sociaux m'ont manqué et je me sentais enfermée. Un an et demi plus tard, nous avons décidé d'emmener notre fils dans un milieu d'accueil spécialisé. Nous avons choisi cette formule car il y avait peu d'autres options. Nous ne savions pas qu'à Anvers, il existe des crèches ordinaires dans lesquelles les enfants qui ont des troubles de développement sont les bienvenus. Maintenant, quelques années plus tard, nous entendons qu'il y a de plus en plus de milieux d'accueil qui ouvrent leur porte à des enfants ayant des problèmes de développement. Je ne sais pas si nous aurions choisi finalement cette possibilité. Nous n'avons pas eu l'occasion d'y penser. Dommage ! Je pense que c'est important que les parents ayant un enfant avec des besoins spécifiques aient l'opportunité de comparer différentes possibilités d'accueil et surtout ils doivent avoir l'assurance que leur enfant sera avant tout le bienvenu ». (Vera)

« Je ne savais pas que notre fils serait le bienvenu dans un milieu d'accueil ordinaire. Je suis restée un an et demi à la maison alors que ce n'était pas mon premier choix ». (Oulematoé)

« L'accueil de notre enfant dans un milieu inclusif a été pour nous le départ d'un chemin d'inclusion, un combat pour pouvoir vivre dans un monde normal. Le sentiment d'appartenir, d'apprendre à s'intégrer dans son quartier, dans son environnement ». (Els)

« C'est un bouleversement complet de passer d'une perception « où rien ne va plus dans la vie » vers « peut-être un petit mieux » (Els)

Un enfant à besoin spécifique est avant tout un petit être humain. Il est unique par rapport à sa personnalité, à ses aptitudes et à ses compétences. Comme n'importe quel enfant et n'importe quelle famille, il a besoin de se sentir « accueilli » dans un milieu d'accueil et ce dans le respect de ce qu'il est et de ce qu'il vit.

Tel est le pari que notre crèche souhaite faire.

Au-delà de leurs différences certes repérées voir nommées, mais certainement pas jugées, tous ces jeunes enfants cohabitent. En privilégiant cette cohabitation, ne prend-t-on pas là le pari sur l'avenir d'une société plus ouverte, plus tolérante, moins peureuse, qui aura d'autres représentations de la différence ?

Afin de nous aider dans l'accompagnement de ces enfants à besoins spécifiques, des partenariats avec des services extérieurs comme Badiane, l'IDEF, la Pep's ou tout autre organisme peuvent être mis en place.

Extraits issus de :

Lesage, C. et Rocha, A. (2011), « L'accueil ordinaire d'un enfant extraordinaire », FRAJE.
Vandenbroeck, M. ; Boudry, C. ; De Brabandere, K. et Vens, N. (2010-version française)
L'inclusion des enfants ayant des besoins spécifiques. Gent : VBJK.

10. VOLET MEDICAL et HYGIENE

Sur le plan médical, des consultations ONE sont organisées à la crèche.

Elles se déroulent le matin entre 7h30 et 9h.

Deux types de suivi sont proposés aux parents et à leur enfant :

- 1) Suivi préventif : l'enfant sera vu en consultation 1 fois tous les 3 mois. Il sera pesé, mesuré et ausculté.
- 2) Suivi universel (minimum obligatoire) : l'enfant sera vu en consultation 4 fois sur toute la durée de la fréquentation : à l'entrée, à 9 mois, à 18 mois et à la sortie.

La présence des parents est obligatoire pour les consultations ONE d'entrée et de sortie.

Par ailleurs, la vaccination peut également se faire à la crèche si les parents le souhaitent.

Pour rappel également, le carnet ONE doit obligatoirement suivre l'enfant les jours de crèche. Nous vous conseillons donc de le laisser dans le sac de crèche de votre enfant de façon à ce qu'il l'ait toujours lorsqu'il vient chez nous.

Deux fois par an, un dépistage visuel est organisé pour les enfants de plus de 18 mois.

Sur le plan hygiène, nous suivons les recommandations de l'ONE et de l'AFSCA en matière d'hygiène des locaux et hygiène de la cuisine en collectivité.

Des tournantes au niveau des jeux sont mises en place régulièrement. Ils sont également nettoyés et désinfectés à temps et heure.

Enfin, le port de bijoux est non autorisé en crèche.

11. TRAVAIL EN EQUIPE

Dans un souci de remise en question constante, l'équipe a mis en place des rencontres régulières.

Réunion de concertation et réunion d'équipe

Une fois par semaine, pour les réunions de concertation et une fois toutes les 6 semaines pour les réunions d'équipe, nous nous rencontrons autour de diverses thématiques afin de partager, de réfléchir et faire évoluer nos pratiques pédagogiques.

Ces réunions nous permettent notamment de discuter des enfants, d'avoir une réflexion sur les besoins de chacun, sur les besoins des familles, d'élaborer de nouveaux projets, de nous remettre en question et de mettre en place notre organisation pratique sur le terrain.

Formation continue

Notre équipe s'inscrit également dans une perspective de formation continue assez poussée.

- Nous bénéficions chaque année de 3 à 4 journées pédagogiques à destination de formation ou d'échanges en équipe.
- Nous participons activement à de nombreuses formations données ou conseillées par l'ONE.

Dans le passé,

- Nous avons participé à une formation sur « l'observation » des enfants via l'outil caméra (module de 2 ans) ayant pour visée la remise en question et l'amélioration des pratiques pédagogiques au sein de la crèche + partage avec d'autres milieux d'accueil.
- Un autre, sur les notions de continuité,
- Nous avons participé à une formation CEMEA (Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active), reconnue dans le secteur de la petite enfance et ayant pour objectif de mettre le personnel des crèches dans les mêmes conditions que celles des enfants (enjeux de séparation, expérience de continuité, aménagement de section ...)
- Nous avons bénéficié d'un coaching d'équipe durant 2 années complètes

Accueil des stagiaires

Nous collaborons étroitement avec l'école Félicien Rops de Namur et accueillons des stagiaires en 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} Puériculture. Cet accueil est chapeauté par un maître de stage, en collaboration avec notre équipe.

Leur présence est mentionnée sur les valves principales ainsi que sur les baies vitrées de section.